



Rentrée scolaire

À venir...

- Journée pédagogie du 22 septembre 2017 (à noter qu'il n'y a pas de classe ni de transport pour les élèves);
- Prochaine rencontre du Conseil d'établissement, le mercredi 20 septembre à 19h, à la salle du personnel;

• Horaire des classe

9h10 à 11h41
13h05 à 15h20

Pour signaler une absence :

(450)467-5903
poste 5

• Horaire du service de garde

6h45 à 9h10
15h30 à 18h00

Nous profitons de ce premier « Mémo aux parents » pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année !

À chaque mois, vous recevrez une communication qui vous renseignera sur l'essentiel des informations importantes. Nous vous invitons à prendre un moment pour en lire le contenu.

Autobus scolaire

Pour des élèves d'âge préscolaire, il est très important d'être présents au coin déterminé à l'arrivée de l'autobus en fin de journée. Si vous ne pouvez y être et que vous assignez cette responsabilité à une autre personne, vous devez obligatoirement la présenter au préalable au chauffeur afin d'assurer la sécurité des enfants. Des frais seront chargés aux parents si le chauffeur doit allonger son itinéraire et revenir à l'école avec l'enfant

dont le parent n'est pas présent au coin. Le service de transport pourrait même être interrompu si le chauffeur doit revenir à l'école plus de deux fois. Veuillez noter qu'il est possible que l'autobus n'arrive pas exactement à la même heure, surtout en début d'année, compte tenu de l'habitude des conducteurs (prendre les présences, instaurer les règles dans l'autobus) et de celles des enfants.

Demande de transport en places disponibles

Si votre enfant n'a pas droit au transport, mais que vous souhaitez demander qu'il puisse l'utiliser, il est possible d'en faire la demande avant le 22 septembre prochain en complétant le formulaire en ligne sur le site web de la CS. Si votre demande est acceptée, des frais de 155\$ vous seront facturés pour l'année scolaire.

Fonctionnement pour les élèves marcheurs

Si votre enfant n'arrive pas en autobus et va manger à la maison, voici l'horaire à respecter pour le reconduire et le chercher :

- Arrivée le matin : Le parent et l'enfant doivent attendre de l'autre côté de la clôture (à l'extérieur) et **attendre 9h10** (2e cloche) pour venir le reconduire dans l'entrée de l'école;
- Le dîner à 11h40 : Le parent entre dans l'école et attend son enfant dans l'entrée principale. L'enseignant(e) viendra le reconduire;
- Retour du dîner : Le parent et l'enfant doivent attendre de l'autre côté de la clôture (à l'extérieur) et **attendre 13h05** (2e cloche) pour venir le reconduire dans l'entrée de l'école;
- Fin des classes : Le parent entre dans l'école et attend son enfant dans l'entrée principale. L'enseignant(e) viendra le reconduire.

Puis-je prendre des photos à l'école?

Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre vous possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Photos scolaires

La prise des photos scolaires aura lieu le 15 septembre prochain. Nous travaillerons à nouveau avec les photographes expérimentés de la compagnie « Photos repensées ». Les enfants sont pris en

photo dans leur local de classe et les poses sont très créatives. Nous solliciterons votre collaboration dans les prochains jours afin de trouver quelques parents bénévoles pour aider au bon déroulement.



*Pour en enfant,
« amour » s'épelle
T-E-M-P-S*

Présence du 29 septembre

Afin de fournir au Ministère de l'Éducation (MEES) un portrait juste de la clientèle présente au 29 septembre et de recevoir le financement correspondant au nombre d'élèves, nous vous demandons de vous assurer que votre enfant soit présent la jour-

née du 29 septembre. Si votre enfant doit s'absenter, il est important d'en informer le secrétariat, comme pour chaque absence. Nous vous enverrons une attestation à signer confirmant que votre enfant est bien inscrit à notre école pour l'année 2017-2018.

Service de garde

Nous vous rappelons que le formulaire d'inscription aux journées pédagogiques devait être remis au plus tard le 6 septembre, soit aujourd'hui à l'enseignant(e) de votre enfant ou par courriel en fin de journée.

N'oubliez pas de toujours vous présenter à l'accueil du service de

garde (porte 1, jusqu'à 17 H 30 et ensuite porte 6) lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant au service de garde, et ce, même si votre enfant est dans la cour.

Stationnement et débarcadère

En tout temps, les aires de stationnement sont réservées au personnel de l'école. Notez que le débarcadère est un sens unique (entrée sur St-Jacques; sortie sur la rue Bennett) et est exclusivement **réservé aux autobus scolaires et aux véhicules d'urgence**.

Visiteurs

Nous désirons vous rappeler que toute personne qui se présente à l'école **doit emprunter le passage « zone parent »** (entrée principale et trottoir menant à l'entrée du secrétariat de l'école) et, lors des heures de classe, doit s'identifier au secrétariat. On vous remettra une « passe-passerelle » pour circuler dans l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves.

Notez que vous n'êtes pas autorisés à circuler dans l'école à compter de 8h50 afin de ne pas déranger l'équipe d'enseignants qui s'affaire à accueillir les élèves.

De plus, notez que le secrétariat est fermé de 11 h 45 à 13 h 05. Durant ces heures, vous devez passer par la porte du service de garde (porte 6 sous le perron).

Vendredi 22 septembre, journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert pour tous les élèves.

*Pour plus d'informations :
Nathalie Lefebvre
(450) 461-5903, poste 6.*

Nomination des parents au Conseil d'établissement

Voici vos représentants élus à l'Assemblée générale de parents le 29 août dernier :

- ◇ Dominique Demers
- ◇ Mathieu Damian
- ◇ Véronique Mercille
- ◇ Élisabeth Théoret

Nous tenons à remercier les nombreux candidats et qui se sont présentés à l'Assemblée, ce qui nous a permis de vivre le processus d'élections. Nous avons nommé 4 substituts qui pourront remplacer les parents en cas d'absence. Merci également à Catherine Gosselin et Audrey Baron-Riopel qui ont agi en tant que scrutateurs.

Les procès-verbaux des rencontres durant l'année seront déposés sur le site web de l'école.

